



Les travaux parlementaires

37^e législature, 1^{re} session
(du 4 juin 2003 au 10 mars 2006)

Journal des débats

Commission permanente de l'aménagement du territoire

Le vendredi 14 mai 2004 — Vol. 38 N° 34

M. Mercier: Merci, M. le Président. Effectivement, M. le ministre m'a quelque peu devancé. Il connaît tout mon engouement pour la culture mais également pour les dossiers locaux de mon comté. Vous savez que, pour ceux qui ont visité le Trait-Carré de Charlesbourg, c'est un Trait-Carré qui est unique en Amérique du Nord. Je sais que ma collègue la députée de Taschereau le connaît très bien. C'est un endroit qui, je vous dirais, regorge de beautés architecturales. Les maisons ancestrales, je vous dirais, qu'on a réussi à conserver rehaussent toute la beauté du quartier.

Mais effectivement, pour réanimer souvent des quartiers que l'on considère patrimoniaux, au niveau socioéconomique, souvent il faut créer une espèce d'engouement, ou du moins une espèce de vitalité de quartier, et c'est pour ça que le dossier de la bibliothèque de Charlesbourg me tient à coeur, parce que, évidemment, il va inciter les gens à revenir dans ce qu'on appelle le Vieux-Charlesbourg, dans le Trait-Carré de Charlesbourg, et animer le Trait-Carré en lui-même, tant au niveau de la restauration qu'au niveau des petites accommodations, ou peu importe, les petits cafés-terrasses, là, qui sont tout autour.

On a également une très bonne chocolaterie qui s'appelle la Fudgerie, sur la 80e. En passant, je tiens à faire la publicité parce que c'est un endroit qui est très connu supposément de bien des gens de la province mais également de bien des touristes, parce que, apparemment, beaucoup de gens font le détour à Charlesbourg pour acheter des chocolats et des fudges à cette Fudgerie, et ils ont une renommée internationale, supposément. J'y ai goûté, ils sont très bons, d'ailleurs.

Source :

http://www.assnat.qc.ca/fra/37legislature1/DEBATS/journal/cat/040514.htm#_Toc83456788